



Rapport de gestion 2009

Profond, une grosse peinture mondiale

L'entreprise Profond est née en 1990 de l'union de quelques PME de la région zurichoise qui revendiquaient pour elles et leurs institutions de prévoyance les mêmes conditions avantageuses que celles dont profitaient alors les grandes entreprises. C'est la future B+B Prévoyance SA qui fut chargée de réaliser leurs objectifs. Elle a créé la fondation collective Profond et fait part de son ambition de mettre en place en Suisse une grande institution de prévoyance au service des petites et moyennes entreprises.

Par la suite, Profond s'est définie en premier lieu comme un convertisseur performant de cotisations d'épargne en rentes de vieillesse. Clairement vouée à défendre les intérêts des employeurs affiliés et de leurs personnels respectifs, elle entendait placer au meilleur rendement possible les économies qui lui étaient confiées. Leur conversion efficace en rentes de valeur équivalente ou supérieure, de même que la préservation de leur pouvoir d'achat exigeaient impérativement de prendre part à la création de valeur ajoutée de l'économie mondiale, sous forme entre autres de participations dans des entreprises. Aussi l'institution Profond fraîchement éclosée devait-elle avant toute chose garantir son indépendance vis-à-vis de compagnies d'assurance fortement limitées sur le plan de la technique de placement. A sa demande, le DFJP a alors décidé de l'affranchir de la surveillance des assurances et de lui permettre de fonctionner comme une fondation collective autonome.

Ayant ainsi gagné son indépendance, Profond se voyait théoriquement ouvrir l'univers complet des placements, avec l'assurance de l'exploiter dans des conditions optimales. Il n'existe pas de segment de placement qui soit plus rentable à long terme que les actions. Celles-ci sont soumises toutefois à des fluctuations de valeur de forte amplitude, ce qui, pour des institutions de prévoyance indépendantes, ne porte pas à conséquence tant qu'elles ne limitent pas elles-mêmes leur horizon de placement. Cette condition étant remplie, Profond a par la suite porté progressivement sa quote-part d'actions à quelque 50 %, ce qui lui a permis de dégager à ce jour une performance annuelle moyenne de 5,8 %. Ces revenus, à leur tour, ont engendré des bonifications d'intérêts de 4,7 % en moyenne et un taux de conversion en rentes de 7,2 % au profit des assurés actifs, de même qu'une revalorisation moyenne des retraites de 0,9 %.

Après bientôt vingt ans d'existence, Profond a donc concrétisé pour une large part les attentes ambitieuses qui étaient placées en elle à ses débuts. Des comparaisons lui attestent, outre des performances brillantes, des charges administratives d'un faible niveau et, par là même, une rentabilité supérieure à la moyenne qui lui assurent un rang fort enviable dans le système suisse de la prévoyance d'entreprise. De nombreux échos de satisfaction et autant de lettres de remerciement sont là pour prouver que ces performances exceptionnelles vont de pair avec un suivi attentif et engagé des entreprises adhérentes et de leurs assurés.

Je remercie ici le Conseil de fondation et la Direction de leur engagement extraordinaire, mais aussi de leur résistance opiniâtre à la pression extérieure puissante qu'ils ont subie durant les désordres des marchés financiers. L'union faisant la force, ils sont parvenus à protéger de l'arbitraire le substrat parfaitement sain et le haut potentiel de rendement de Profond, qui est sortie renforcée des diverses crises en démontrant par l'exemple qu'il est possible d'améliorer encore le système du deuxième pilier. Unie dans cette direction, la Suisse sera à même d'affirmer le rang de leader qu'elle occupe dans un comparatif qui a opposé récemment des œuvres sociales du monde entier.

Thalwil, le 4 juin 2010



Herbert Brändli

Président du Conseil de fondation de Profond

Bilan au 31 décembre 2009

En milliers de CHF	2009	2008 Chiffres ajustés
Actifs		
Actif circulant	493 006	189 345
Titres	2 249 330	1 855 217
Participations	14 647	13 622
Immeubles	174 636	139 070
Compte de régularisation actif	10 430	8 615
Actifs provenant de contrats d'assurance	23 603	9 700
Total des actifs	2 965 652	2 215 569
Passifs		
Engagements à court terme	94 755	88 614
Provisions et compte de régularisation passif	261	378
Réserves mathématiques rentiers	565 474	415 835
Capital épargne actifs	2 319 680	2 110 705
Fonds des sociétés affiliées	87 005	63 163
Réserves de fluctuation de titres	0	0
Capital de la fondation	-101 523	-463 126
Total des passifs	2 965 652	2 215 569

Ajustements du bilan par rapport à l'année précédente

Le bilan commercial au 31 décembre 2009 fait état – c'est nouveau – des avoirs de Profond auprès de son réassureur et de la valeur actuelle de l'excédent de cotisations. La reprise de ces deux chiffres qui figuraient auparavant au bilan technique a nécessité un ajustement du bilan de l'exercice précédent par souci de lisibilité. Le total des actifs a crû de 9,7 millions de francs par le jeu des avoirs et, par adjonction de la valeur actuelle des cotisations, soit 100,8 millions de francs, le découvert a été réduit à 463,1 millions de francs. Ce chiffre correspond à présent au découvert inscrit par l'expert au bilan technique.

Actifs

La fortune de Profond a augmenté par rapport à l'année précédente de 750 millions de francs, soit 34 %, pour passer à 2,966 milliards de francs (contre 2,216 milliards en 2008). Elle inclut désormais les avoirs détenus auprès de PKRück, soit 23,6 millions de francs (9,7 millions en 2008). Par ailleurs, l'augmentation est le fait surtout des liquidités (+313 millions), des titres (+394) et des immeubles (+36).

Provisions techniques

Les avoirs d'épargne, qui font partie intégrante de la réserve mathématique des assurés actifs, ont crû par rapport à 2008 de 193 millions de francs, les provisions au titre du taux de conversion de 16 millions de francs et la valeur actuelle des cotisations de 0,5 million de francs. La réserve mathématique des assurés

Principes d'évaluation

Avoirs en banque, créances, etc.	valeur nominale
Titres	au cours du jour
Immeubles	valeur de rendement
Participations	parts respectives des fonds propres déclarés

actifs, soit au total 2,32 milliards de francs (2,11 en 2008), fait pendant à une réserve mathématique pour les bénéficiaires de rentes de 565 millions de francs (416 en 2008) et à une fortune libre distincte provenant des adhésions de 51,4 millions de francs (29,8 en 2008).

Utilisation de l'excédent

Après rémunération des avoirs de vieillesse (à 2,0 %) et des capitaux de couverture des rentes (à 4,0 %), l'exercice 2009 fait ressortir un excédent des produits de 361 millions de francs (contre un déficit de 466 millions l'année précédente). Cet excédent a servi à réduire le découvert qui se situait encore à 101,5 millions de francs (contre 463,1 millions en 2008) à la date de clôture du bilan.

Compte d'exploitation 2009

En milliers de CHF	2009	2008 Chiffres ajustés
Cotisations, apports, prestations d'entrée	679 152	1 275 093
Prestations réglementaires	-84 832	-65 994
Dissolution/utilisation des fonds des affiliations	-10 362	-14 329
Prestations de sortie, versements anticipés LFEP, divorces	-265 930	-243 921
Constitution du capital de prévoyance et provisions techniques	-375 748	-857 608
Produit des prestations d'assurance	504	61
Charges d'assurance	-12 154	-11 252
Résultat net de l'activité d'assurance	-69 370	82 050
Résultat net des placements	437 698	-677 540
Charges d'administration, marketing et publicité	-5 830	-4 968
Autres charges/produits	-895	373
Excédent de produits/charges avant constitution de réserves de fluctuation de valeur	361 603	-600 085
Dissolution des produits de fluctuation de valeur	0	134 000
Excédent de charges / produits	361 603	-466 085

Activité d'assurance

Le moindre afflux de cotisations et de prestations d'entrée reflète les restrictions de libre passage subies par les caisses de pension suite aux désordres des marchés financiers. Tandis que les cotisations ordinaires des partenaires sociaux progressaient de 8 %, à 252 millions de francs (233 millions en 2008), les apports et rachats, mais surtout les prestations d'entrée ont encore fortement reculé. L'afflux de cotisations et de prestations d'entrée a baissé par rapport à l'année précédente, passant de 1,275 à 0,679 milliard de francs.

Dans le même temps, les sorties au titre des prestations et des versements anticipés ont connu une progression modérée, de 324 à 361 millions de francs. Par contre, la baisse des prestations d'entrée s'est traduite par un ralentissement notable de l'augmentation des provisions techniques. C'est ainsi que les capitaux de prévoyance des actifs ont crû de 163,6 millions de francs (contre 596,9 en 2008). Leur rémunération a mobilisé 45,2 millions de francs (53,4 en 2008) et le renforcement des provisions techniques 16,4 millions de francs (contre 6,8 millions). La constitution de fonds libres à hauteur de 17,9 millions de francs (4,5 millions en 2008) s'est exercée surtout au profit des adhésions nouvelles dont le taux de couverture était supérieur à celui de Profond. Les charges d'assurance ont accusé une légère hausse de 0,9 million, à 12,2 millions de francs. Les prestations d'assurance se sont élevées à 0,5 million de francs.

L'activité d'assurance se solde par un déficit de 69 millions de francs (contre un excédent de 82 millions en 2008), résultat du moindre afflux de fonds (679 millions contre 1 275 en 2008),

des sorties au titre des prestations et des versements anticipés (361 millions contre 324), du solde de réassurance (12 millions contre 11) et de la constitution des capitaux de prévoyance, des provisions techniques et des réserves de cotisations (376 millions de francs, contre 858 en 2008).

Placements

Le résultat net du placement des capitaux de prévoyance en titres et en immeubles se situe à 437,7 millions de francs (-677,5 millions en 2008). 8,6 millions de francs (contre 14,6 millions l'année précédente) ont été dépensés au titre des charges d'administration et de controlling. Les titres et les immeubles ont contribué à ce résultat pour respectivement 442 millions (-668 en 2008) et 6,6 millions de francs (5,0).

Le rendement de la fortune globale, à 16,9 % (contre -32,6 % l'année précédente) équivaut selon le rapport sur la gestion des actifs à une performance de 18,4 % (-25,7% en 2008).

Autres charges et charges générales d'administration, de marketing et de publicité

Les intérêts dus sur les prestations de sortie et les pertes sur sorties selon la LFLP ont mobilisé une somme de 1 million de francs (1,1 million en 2008). A 2 millions de francs, les dépenses au titre du marketing et de la publicité ont été légèrement inférieures à celles de l'année précédente.

Bilan technique

En milliers de CHF	31.12.2009	1.1.2010	1.1.2009
Fortune disponible	2 783 631	2 825 095	2 333 413
Fortune nécessaire	2 885 154	2 926 618	2 794 535
Découvert	-101 523	-101 523	-461 122
Degré de couverture (art. 44 OPP2)	96,5 %	96,5%	83,5%

Bilan technique

La mise en parallèle de la fortune nécessaire et de la fortune disponible reflète, dans le bilan technique (ou bilan actuariel), la situation financière de la Fondation à une date déterminée. Désormais, et c'est là une nouveauté, Profond reproduit dans son bilan commercial tous les chiffres actuariels figurant au bilan technique, afin de permettre le calcul direct de son taux de couverture conformément à l'art. 44 OPP2.

Cette nouvelle présentation entraînait impérativement une refonte du compte annuel de 2008. L'intégration de réserves actuarielles supplémentaires modifie en effet les relations entre bilans et, ce faisant, pour un découvert nominal constant, a fait passer le taux de couverture au 31 décembre 2008 de 82,4 à 81,7 %. Au 31 décembre 2009, la nouvelle présentation a dégagé un taux de couverture de 96,5 %.

Dans le cadre de la gestion du risque de Profond, l'expert est tenu, à partir de la situation au 1^{er} janvier, de donner une appréciation prospective sur l'évolution financière de la Fondation. Celle-ci peut diverger considérablement de la vision rétrospective et c'est elle qui détermine les dispositions à prendre par le Conseil de fondation au regard des risques opérationnels et techniques. D'un exercice à l'autre, l'actif et le passif n'ont augmenté chacun que de 41,5 millions de francs et n'ont pas entraîné de modification significative des relations entre bilans antérieurs, de sorte que le taux de couverture au 1^{er} janvier 2010 ressort également à 96,5 %.

Paramètres du bilan technique:

Fortune disponible

La fortune disponible, soit 2,825 milliards de francs (2,333 milliards en 2008), équivaut à la somme des actifs figurant au bilan commercial, soit 2,966 milliards de francs (2,216 milliards en 2008), déduction faite des engagements à court terme de la Fondation, soit 95 millions de francs (89 millions en 2008), et des fonds des entreprises affiliées (87 millions de francs, contre 63 en 2008) sous forme de fonds libres ou de réserves de cotisations.

Fortune nécessaire

La fortune nécessaire équivaut aux engagements évalués par l'expert à 2,927 milliards de francs (2,795 milliards en 2008) au 1^{er} janvier 2010, comme suit:

a) Bases techniques

Profond recourt pour ses calculs aux bases biométriques reconnues LPP2005, qui présentent une structure statique et sont ajustées par l'expert aux besoins spécifiques de Profond, moyennant des renforcements et des délestages en fonction de l'évolution des risques de décès et d'invalidité.

b) Taux technique

Le taux (d'intérêt) technique repose sur les chiffres accumulés sur plusieurs années concernant les segments de placement sollicités ainsi que sur la stratégie d'investissement et la performance de Profond depuis sa création. De 1991 à 2009, cette performance a été de 5,8 % en moyenne annuelle. Sous réserve de la poursuite de la stratégie actuelle, le taux technique est évalué à 4 % compte tenu d'une marge de sécurité raisonnable et d'une liberté de manœuvre suffisante pour la constitution de réserves.

c) Cotisations de risque et de participation aux charges administratives

Les prestations de risque en cas de décès et d'invalidité sont définies individuellement pour chaque entreprise affiliée. A partir des bases actuarielles applicables aux nouvelles adhésions, puis de l'évolution réelle du risque, les cotisations prélevées à ce titre sont recalculées de façon à pouvoir couvrir les sinistres escomptés.

Les charges de gestion et de suivi, les impôts et taxes à l'inclusion des contributions au fonds de garantie sont répercutés sur les entreprises affiliées au prorata de leurs cotisations. Les charges liées à des services particuliers et extraordinaires tels que planification d'une succession, conseil en matière fiscale, etc., sont facturées au cas par cas sur la base d'un devis préalable.

d) Réserve mathématique de 2,346 milliards de francs (2,278 milliards en 2008) constituée pour les assurés actifs
 Les rentes de vieillesse obéissent à la primauté des prestations. Leur montant est calculé à l'âge de la retraite sur la base des avoirs de vieillesse individuels (à savoir la somme des bonifications de vieillesse et des intérêts de l'épargne versés par Profond) multipliés par un taux de conversion uniforme.

La réserve mathématique accumulée en faveur des assurés actifs se compose des avoirs de vieillesse individuels ainsi que de réserves générales constituées pour couvrir la durée croissante des rentes. Les prestations de libre passage et les indemnités en capital équivalent aux avoirs de vieillesse disponibles.

Les excédents de cotisations de risque et de participation aux charges administratives sont, en cas de découvert, portés au bilan à leur valeur actuelle, soit 105 millions de francs pour l'exercice examiné (contre 103 millions en 2008).

Des réserves sont constituées auprès du réassureur pour couvrir les fluctuations des risques de décès et d'invalidité par rapport aux prévisions actuarielles. Elles se sont élevées à 23,6 millions de francs (9,7 millions l'année précédente).

e) Réserve mathématique de 581 millions de francs (516 millions en 2008) constituée pour les bénéficiaires de rentes.
 Elle correspond à la valeur actuelle des rentes en cours calculée au taux technique et est alimentée, à partir des valeurs d'expérience sur l'allongement de l'espérance de vie (0,5 % par an), jusqu'à ce que de nouvelles bases actuarielles livrent des chiffres actualisés.

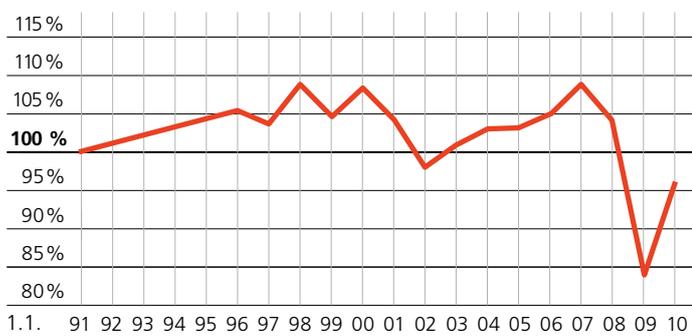
Mesures prises pour combler le découvert

Le découvert n'a pas de cause structurelle et s'est réduit comme prévu au fil du redressement des marchés financiers. Il manque encore 102 millions de francs (contre 463 en 2008) pour équilibrer le bilan technique. Les mesures décrétées, qui incluent une rémunération des avoirs de vieillesse réduite à 2 % (soit le taux minimal LPP) au lieu du taux technique de 4 % ainsi qu'une limitation partielle des versements anticipés au titre de l'EPL, sont équitables et seront maintenues jusqu'à nouvel avis.

Adhésions nouvelles

La procédure suivie pour les nouvelles adhésions à Profond a fait ses preuves durant la période de découvert et sera désormais appliquée aussi, par analogie, aux excédents de couverture. Si, à la date d'affiliation, le taux de couverture diverge de celui de Profond, la différence est imputée ou créditée à un compte de péréquation. Les soldes positifs sont assimilés à des fonds libres du nouvel adhérent, qui peut les utiliser – dans les limites prévues par la loi – pour financer des prestations ou des cotisations. En présence d'un solde négatif, il est possible de le réduire par des cotisations supplémentaires ou des versements d'excédents de la part de Profond.

Degré de couverture



Activité de placement, résultat et distribution

Des prestations en partie réduites pour une performance supérieure à la moyenne

La performance s'est située à 18,4 % pour l'exercice examiné. Depuis le début des calculs, en 1991, Profond a obtenu une per-

formance annuelle moyenne de 5,8 %. Malgré ce résultat exceptionnel, les mesures de réduction du découvert se sont soldées pour les assurés actifs par une diminution partielle des distributions.

En %	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Performance	10,9	17,9	8,5	5,2	3,6	-3,2	-8,3	10,1	4,7	17,1	10,8	3,8	-25,7	18,4
Rémunération des AdV	7,0	9,0	7,0	5,0	4,0	4,0	0,0	4,0	4,0	6,0	5,0	4,0	2,75	2,0
Augmentation des rentes	3,0	5,0	3,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0

Les bonifications d'intérêts versées aux assurés actifs au titre de l'exercice sous revue ont été calculées au taux minimal LPP, soit 2 %. Elles se sont donc situées au niveau de celles d'autres fondations collectives tout en restant inférieures, pour la deuxième année consécutive, au taux visé par Profond, à savoir 4 %. De ce fait, la rémunération annuelle moyenne des avoirs de vieillesse a légèrement baissé pour atteindre 4,7 % depuis 1991.

durée de versement des rentes alimentée par Profond. Les rentes en cours sont restées inchangées au cours de l'exercice examiné. Leur dernière revalorisation - 1 % - remonte à 2006 et elles ont été relevées de 0,9 % en moyenne depuis 1991.

La conversion des avoirs de vieillesse en rentes à l'âge de 65 ans demeure assurée au taux inchangé de 7,2 %. La réserve mathématique transférée des actifs aux retraités se compose des avoirs de vieillesse individuels et d'une réserve pour allongement de la

Des revenus réjouissants en 2009

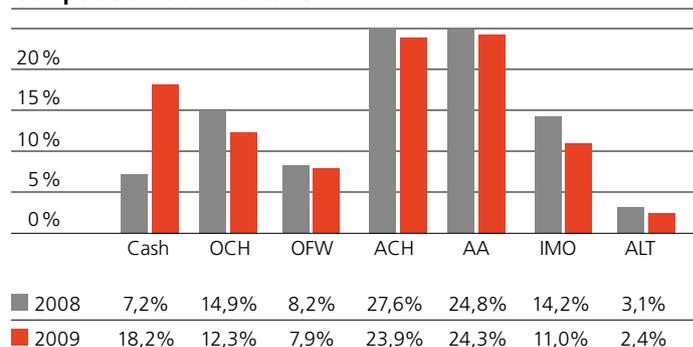
Le résultat net des placements ressort à 438 millions de francs (contre -678 millions l'année précédente), soit 16,9 % (-32,6 % en 2008) de la moyenne des actifs non pondérés, à savoir 2,591 milliards de francs (2,077 milliards). Les diverses composantes du portefeuille de placements ont évolué comme suit:

en milliers de CHF	2009	2008
Revenu net des placements en titres	59 435	47 660
Résultat net des cotations	383 006	-715 384
Revenu net des placements immobiliers	3 857	4 767
Frais de gestion des actifs	-3 089	-2'872
Droits de garde, frais, controlling	-5 511	-11 711
Résultat net des placements	437 698	-677 540
Effectif moyen des actifs	2 590 611	2 076 780
Rendement de la fortune globale	16,9%	-32,6%

Réorganisation de la gestion de fortune

Entamée dès 2008, la réorganisation de la gestion de fortune s'est achevée à la mi-2009. A partir d'un niveau de charges relativement bas, il a été possible de réaliser encore des économies substantielles qui ont déjà eu des incidences sur les comptes de 2009. Sans nuire à la qualité des services, les indemnités versées aux gérants de fortune ainsi que les charges afférentes à la comptabilité titres et au controlling ont pu être améliorées en regard des actifs sous gestion. En chiffres absolus, et malgré l'accroissement des actifs, les droits de garde ont baissé légèrement, les frais de transaction diminuant pour leur part dans des proportions considérables. Sur ces nouvelles bases, les charges totales de régie, de placement, d'administration et de surveillance ne devraient pas dépasser 0,25 % de la fortune globale en 2010.

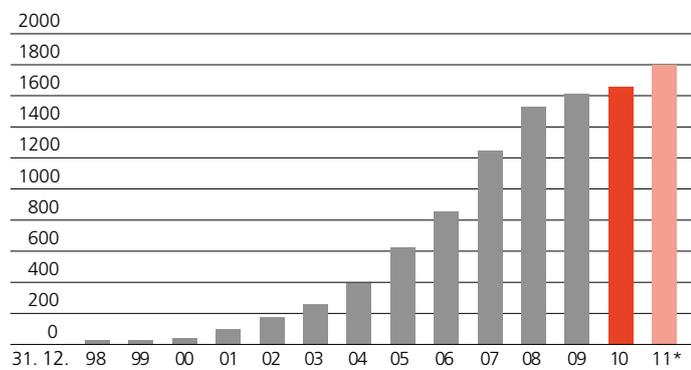
Composition de la fortune



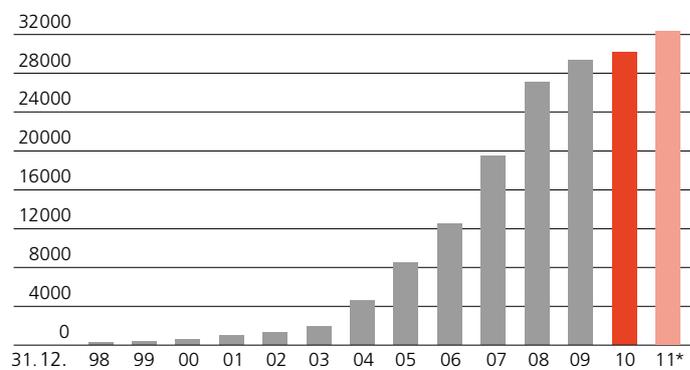
Cash	Liquidités	ACH	Actions Suisse
OCH	Obligations Suisse	AA	Actions étrangères
OFW	Obligations en devises étrangères	IMO	Biens immobiliers
		ALT	Investissements alternatifs

Développement de Profond

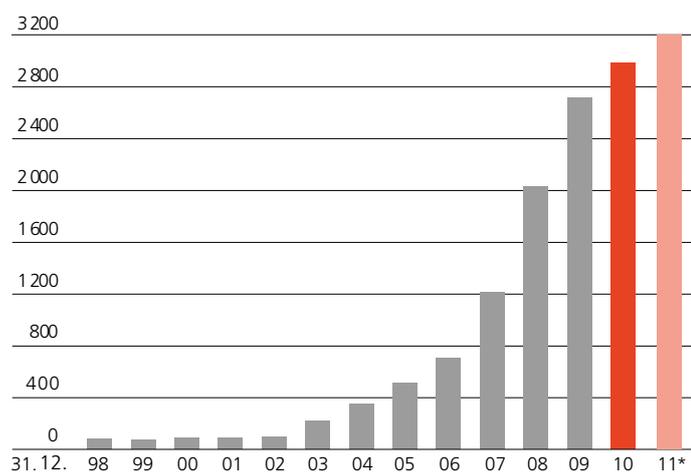
Nombre de employeurs affiliés



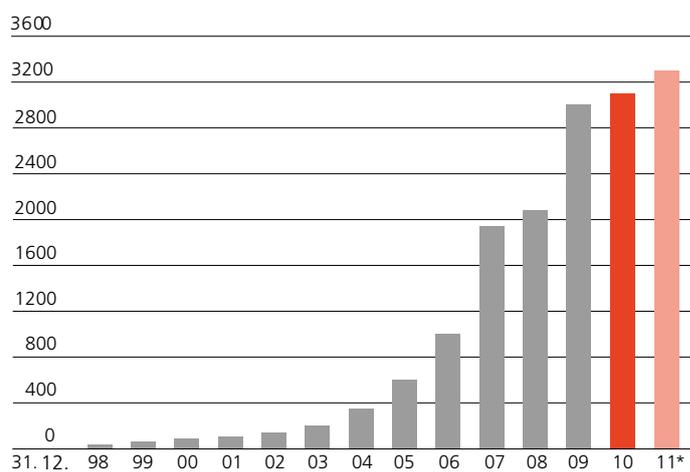
Nombre d'assurés



Nombre de rentes



Fortune (en millions de CHF)



* Prévisions 2011

Employeurs affiliés	2009	2008
Affiliations au 1 ^{er} janvier	1563	1243
Nouvelles adhésions	123	355
Résiliations	-84	-35
Affiliations au 31 décembre	1602	1563

Assurés actifs	2009	2008
Effectif au 1 ^{er} janvier	27 020	19 417
Arrivées	10 889	13 558
Départs	-8 766	-5 955
Effectif au 31 décembre	29 143	27 020

Bénéficiaires de rentes	2009	2008
Rentes de vieillesse	1 615	1 301
Rentes de conjoint	436	434
Rentes d'invalidité	397	245
Rentes pour enfant	239	148
Rentes pont	29	8
Effectif au 31 décembre	2 716	2 136

Organes et prestations de service

Conseil de fondation

Représentants des employeurs:	Représentants des employés:
Beat Aeppli	Josef Bernet
Herbert Brändli (Président)	Jérôme Bernhard
Jürg Braunschweiler	Riccardo Bonfranchi
Philippe Eilinger	Paul Dünnenberger
Andreas Höchli	René Jud
René Moser *	Markus Lutz *
Kurt Schuler	Corinna Pasche-Strasser
Christoph Strohm	Aldo Platz
Irène Studer	Heinz Rapaport
Willy Theilacker	Ursula Schläpfer
Franz Zwysig	Daniel Staubli

* Sortie du Conseil de fondation au cours de l'année 2009

Autorité de surveillance

Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Zurich

Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle

Alfred Sutter, Zurich

Organe de révision

Progressia Wirtschaftsprüfung AG, Wädenswil

Administration et contrôle des placements

B+B Prévoyance SA, Thalwil

Banque dépositaire

Credit Suisse, Zurich

Réassurance

PKRück, Vaduz

www.profond.ch

info@profond.ch

Profond Vorsorgeeinrichtung
Zürcherstrasse 66, Postfach
8800 Thalwil
T 058 589 89 81
F 058 589 89 01

Profond Vorsorgeeinrichtung
Hintere Bahnhofstrasse 6, Postfach
5001 Aarau
T 058 589 89 82
F 058 589 89 02

Profond Institution de prévoyance
Rue de Morges 24
1023 Crissier
T 058 589 89 83
F 058 589 89 03

Profond Istituto di previdenza
Viale Stefano Franscini 16
6900 Lugano
T 058 589 89 84
F 058 589 89 04